

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 / OBJET DU CONCOURS

Dans le cadre de l'édition 2005 des Nuits de Champagne, le festival organise pour la troisième année un concours d'illustration "Dessine-moi une chanson". Le sujet est la réalisation d'une illustration à partir de la chanson-thème.

Le concours est ouvert du lundi 20 juin au samedi 15 octobre 2005. La participation au concours est gratuite.

ARTICLE 2 / PARTICIPATION-INSCRIPTION

La participation à ce concours emporte de plein droit l'adhésion au présent règlement.

Le concours est réservé aux enfants de 6 à 15 ans habitant l'une des 11 communes de l'agglomération troyenne ou participant au concours par le biais de son école, d'un club, d'une association, d'un centre de loisirs..., localisé dans l'agglomération troyenne (Troyes, St André les Vergers, Ste Savine, St Julien les Villas, Les Noës près Troyes, Bréviandes, La Rivière de Corps, Pont Ste Marie, La Chapelle St Luc, Rosières près Troyes, St Parres aux Tertres).

Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule illustration et chaque illustration devra être faite individuellement. ATTENTION : l'inscription à la catégorie D exclut toute participation aux catégories individuelles A, B et C.

Il est demandé à chaque participant d'apprendre la chanson-thème du concours (texte joint et écoute de la chanson sur le site www.nuitsdechampagne.com).

Cette chanson sera reprise en chœur lors d'animations chantantes et à l'occasion de la remise des prix samedi 22 octobre 2005.

ARTICLE 3 / VALIDITÉ DES ŒUVRES

Seules les œuvres originales seront validées.

Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

Pour être valables, les illustrations devront être réalisées sur du papier à dessin au format A4 (21 x 29,7 cm) ou A3 (29,7 x 42 cm).

ARTICLE 4 / DÉPÔT DES ŒUVRES

La date limite de remise des œuvres est fixée au samedi 15 octobre 2005. Les illustrations pourront être déposées les lundi 10, mardi 11, jeudi 13, vendredi 14 octobre de 17 h à 19 h et les mercredi 12 et samedi 15 octobre de 14 h à 19 h à la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.

IMPORTANT : chaque illustration devra impérativement comporter au verso, écrit de façon lisible : les nom, prénom, adresse, téléphone, et date de naissance du participant, la catégorie de participation et le cas échéant, le nom de la structure dans laquelle l'enfant a fait son illustration.

ARTICLE 5 / COMPOSITION DU JURY

Le jury du concours d'illustration sera composé de :

- 3 représentants de la Communauté d'Agglomération Troyenne
 - 2 représentants des Nuits de Champagne
 - 2 acteurs de la vie culturelle et artistique de l'agglomération troyenne
 - 1 représentant de la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne
- Le jury sera associé au choix de la chanson-thème du concours.

ARTICLE 6 / CATÉGORIES DU CONCOURS

Les illustrations du concours seront classées en quatre catégories en fonction de l'âge du participant : 6/8 ans, 9/11 ans, 12/15 ans et une catégorie "atelier artistique".

Cette 4^{ème} catégorie sera ouverte aux groupes d'enfants de 6 à 15 ans participant au concours dans le cadre d'un atelier ou

d'une association animé par un intervenant plasticien. Le groupe sera représenté par le ou les dessins le(s) plus représentatif(s) de chacune des tranches d'âge des enfants participants sur la base de 1 dessin pour 4 enfants participants. Ce ou ces dessins seront choisis par l'ensemble des enfants, toutes tranches d'âge confondues.

Le prix "atelier artistique" sera attribué à l'ensemble des enfants participants du groupe.

Désignation des catégories et prix

Catégorie A (6/8 ans)

- 1^{er} prix : un équipement du petit dessinateur + une inscription à un atelier d'arts plastiques + 3 CD
- 2^{ème} prix : un équipement du petit dessinateur + 2 CD
- 3^{ème} prix : un équipement du petit dessinateur + 1 CD

Catégorie B (9/11 ans)

- 1^{er} prix : un équipement du petit illustrateur + une inscription à un atelier d'arts plastiques + 3 CD
- 2^{ème} prix : un équipement du petit illustrateur + 2 CD
- 3^{ème} prix : un équipement du petit illustrateur + 1 CD

Catégorie C (12/15 ans)

- 1^{er} prix : un lecteur MP3 + une inscription à un atelier d'arts plastiques + 3 CD
- 2^{ème} prix : un lecteur MP3 + 2 CD
- 3^{ème} prix : un lecteur MP3 + 1 CD

Catégorie D (atelier artistique)

- Équipement art plastique pour l'atelier lauréat, dotation 150 €.

ARTICLE 7 / PROCLAMATION DES RÉSULTATS - REMISE DES PRIX

Le jury, souverain dans ses décisions, statuera et désignera trois lauréats pour chacune des catégories A, B et C et un prix collectif pour la catégorie D du concours.

La liste des lauréats sera publiée dans la presse à l'issue de la décision du jury et chaque lauréat sera informé par courrier.

La remise des prix se tiendra le samedi 22 octobre 2005. Tous les participants sont invités au concert / remise des prix.

Les illustrations des lauréats seront exposées à la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne pendant la durée des Nuits de Champagne. Les dessins pourront ensuite être restitués aux communes pour exposition.

ARTICLE 8 / DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les participants autorisent l'exposition de leur illustration.

Les gagnants autorisent par avance la publication de leur nom et prénom, ainsi que la reproduction de leur illustration.

En application de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition aux données les concernant.

ARTICLE 9 / DISPOSITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les organisateurs et les concurrents s'engagent à recourir à un arbitrage amiable pour tout litige concernant le déroulement du présent concours.

Les organisateurs se réservent le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, proroger ou annuler l'opération sans préavis, sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables des éventuelles pertes, dégradations et vols des œuvres envoyées.

Toute contestation relative à ce concours ne pourra être prise en compte passé le délai de 7 jours à compter de la proclamation des résultats.

Dessine-moi une chanson

par les p'tits chanteurs de l'agglomération

Nuits de Champagne



concours d'illustration

du lundi 20 juin au samedi 15 octobre 2005

Troyes

Saint André les Vergers

Sainte Savine

Saint Julien les Villas

Les Noës près Troyes

Bréviandes

La Rivière de Corps

Pont Sainte Marie

La Chapelle Saint Luc

Rosières près Troyes

Saint Parres aux Tertres



Médiathèque de
l'agglomération troyenne

“Dessine-moi une chanson...”

“l'air”

“Changez tout” ... par les p'tits chanteurs de l'agglomération

Tu as entre 6 et 15 ans, tu habites l'une des 11 communes de l'agglomération troyenne... tu fais partie d'une structure d'animation, école, atelier, centre de loisirs...

Prends vite ta plume, tes crayons... et réalise l'illustration d'un mot, d'une expression, du titre ou du refrain de la chanson de Michel Jonasz “Changez tout”.

Pour faire de ce concours un concours chantant, apprends les paroles et la musique de la chanson “**Changez tout**” que tu pourras reprendre en chœur lors des animations chantantes et à l'occasion du concert de la remise des prix.

Pour ton inspiration et pour apprendre la chanson, aide-toi des paroles ci-jointes.

Tu peux aussi l'écouter sur le site du festival :

www.nuitsdechampagne.com - rubrique “Concours d'illustration”.

“le bonheur”



CALENDRIER DU CONCOURS

Lundi 20 juin : lancement officiel du concours.

Du lundi 10 au samedi 15 octobre : remise des illustrations par les participants à la Médiathèque de Troyes.

Samedi 22 octobre 16 h : proclamation des lauréats - remise des prix - concert.

EXPOSITION

Les illustrations des lauréats seront exposées du lundi 24 octobre au mercredi 2 novembre 2005 à la Médiathèque de l'agglomération troyenne.

Contacts Nuits de Champagne - Tél. 03 25 72 49 85
administration : Pierre Toussaint - relations relais : Bérénice Thivet



Changez tout

Je veux aller où l'air est plus doux,
Où la colombe vole en-dessous,
Où le printemps entre un jour comme un fou,
Vous saisissez au revers,
Au détour d'un chemin vert
Et vous dit : “Ça va pas comme ça.
Changez tout, changez tout.
Vot'monde ne tient pas debout.
Changez tout, changez tout, changez tout.”

“la colombe”

Je veux aller dans l'après-midi
D'un jour où rien n'est interdit,
Où le bonheur, sans faire de comédie,
Vous salue sans manières
Et vous parle à cœur ouvert
Et vous dit “Qu'est-c'que t'as bien fait
D'changer tout, changer tout,
Pour une vie qui vaille le coup.
Changez tout, changez tout, changez tout.”

“le printemps”

Changez tout, changez tout.
Qu'est-ce que vous feriez sans nous ?
Après tout, changez tout, changez tout.

Changez tout, changez tout,
Pour une vie qui vaille le coup.
Changez tout, changez tout, changez tout.”

“vot' monde ne tient pas debout”

CONCERT REMISE DES PRIX

Samedi 22 octobre à 16 h - La Maison pour Tous - Ste Savine

Spectacle “Quartier Libre” interprété par

Hervé Suhubiette

Tarifs : adultes 5 € / enfants 2 €
enfants participant au concours gratuit

avec les p'tits chanteurs de l'agglomération

